



J'ai perdu ma carte grise barré et la préfecture me pose probleme

Par **padin**, le **04/01/2011** à **00:57**

Bonjour,

je recherche des informations pour mon problème!

voilà, en 2009 j'ai acheté une BMW 725 TDS et j'ai voulu aller faire la carte grise 4 mois après mais je l'ai perdue.

J'ai réussi à recontacter l'ancien propriétaire qui a bien voulu me faire une procuration pour refaire la carte grise.

Nous sommes en 2011 et à ce jour je n'arrive pas à faire la carte grise car l'administration française est apparemment compliquée et différente d'une préfecture à l'autre car l'une me dit une chose et l'autre une autre chose.

Je n'en peux plus, je souhaite régulariser cette situation et [fluo]suis prêt à PAYER [/fluo] pour que quelqu'un prenne les choses en main car avec mes horaires cela me complique et je suis fatigué de subir les remarques des agents de préfecture.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.